

# La CPTS Centre-Vendée, c'est vous

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Centre-Vendée se compose de tous les professionnels de santé des 46 communes qu'elle couvre. C'est un outil de coordination créé par les professionnels de santé, pour les professionnels de santé.



Rendez-vous sur le site internet de la CPTS Centre-Vendée :



Nombre d'habitants : environ 186 000 habitants soit 27,3 % de la population vendéenne  
Nombre de professionnels de santé libéraux : environ 1000  
Nombre de communes : 46 appartenant à 6 EPCI différents

- CC Communauté de communes
- CA Communauté d'agglomération
- Centre hospitalier / Clinique
- CMS multisites
- ESP CLAP
- MSP
- MSP multisites

© CPTS Centre-Vendée - SIRET : 880 976 154 00018  
Imprimé par l'imprimerie Yonnaise  
Ne pas jeter sur la voie publique.  
Crédits photos : Dragos Condrea • Freepik Company S.L

## Bonnes pratiques de prescription KINÉSITHÉRAPIE



# CE QUI EST OBLIGATOIRE



- Date
- Nom et prénom du patient
- ALD, si relation avec le motif de la prescription
- Respiratoire : préciser si besoin les week-ends et jours fériés
- Maternité
- Préciser s'il s'agit d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle (daté)
- N° Adeli/RPPS
- Signature

BONNES PRATIQUES DE PRESCRIPTION

BONNES PRATIQUES DE PRESCRIPTION

## CE QUI NE DOIT PAS FIGURER

- Pas de QSP
- Pas d'ordonnance qualitative ou quantitative
- Séance à domicile : indication non nécessaire
- Acte hors nomenclature



- Une ordonnance par zone à traiter et/ou pathologie
- Pathologie sous jacente
- Contexte
- Antécédents qui peuvent avoir une influence sur la prise en charge

## IDÉAL DE PRESCRIPTION

